

Dans la lettre adressée du 14 juin 2013 aux organisations syndicales, le directeur général maintient la suspension de la vente avec annonce de futurs déménagements « à ce stade ».....

Dans la lettre adressée cette fois à la direction locale, le 20 juin 2013, il annonce l'arrêt de la vente après une mobilisation exemplaire sur le site de Ste Anne!

**Une mise en échec sans précédent de la politique immobilière de l'état
Extraits :**

LE DIRECTEUR GENERAL DES FINANCES PUBLIQUES

Paris, le **14 JUIN 2013**

Messieurs les secrétaires généraux,

Par lettres du 28 mai du Secrétaire général de la CGT-Finances publiques et du 6 juin du cosecrétaire CGT Finances publiques 13 et du secrétaire Solidaires Finances publiques 2 – S'agissant de l'avenir du site de Sainte Anne, j'en ai fait suspendre la vente et comme je l'ai annoncé lors de ma visite du 15 novembre dernier, les deux brigades de contrôle fiscal restent sur le site et ne sont pas concernées à ce stade par les opérations de déménagements en cours.

Il en va de même des quatre services de publicité foncière, des deux centres des impôts fonciers, de la brigade de fiscalité immobilière, de la brigade régionale foncière, de l'atelier de photogrammétrie (SDNC), et du commissariat aux ventes (DNID), soit près de 150 personnes qui ne sont pas concernées par un déménagement.

LE DIRECTEUR GENERAL DES FINANCES PUBLIQUES

Paris, le **20 JUIN 2013**

Madame la Directrice régionale,

Vous m'avez régulièrement informé de la situation sociale relative au site de Sainte-Anne et je vous en remercie. Vous savez l'importance que j'attache à ce site où je me suis rendu personnellement.

Lors de ma visite à Marseille le 15 novembre 2012, j'ai annoncé la suspension de la vente

J'ai décidé cela dans la claire intention de faire tout le nécessaire pour assurer au site de Sainte-Anne un avenir au sein des services de l'Etat. C'est ma préoccupation et, comme vous le savez, je souhaite vivement que l'étude avance vite et que l'on puisse faire un point précis sur ce qu'il est possible de faire à Sainte-Anne. Nous devons aux agents et aux représentants des personnels toute la visibilité sur ce site avec bien entendu, le souci

Ainsi, la vente est arrêtée et je vous demande d'ouvrir une concertation, ouverte et sans tabou, sur le site de Sainte-Anne avec les représentants des personnels afin de progresser ensemble.

Un désaveu total des décisions de la directrice régionale !